

Objet : Modalités relatives à l'inscription des élèves issus de l'enseignement spécialisé en première année commune de l'enseignement secondaire ordinaire

Réseaux : TOUS (CF/OS/LC/LNC)

Niveaux et services : primaire spécialisé

Période : Inscriptions année scolaire 2013-2014

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- A Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province et les Députés provinciaux, chargés de l'Enseignement ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Directeurs d'écoles fondamentales ou primaires spécialisées organisées par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles fondamentales ou primaires spécialisées subventionnées ;

Pour information :

- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;
- Aux organisations syndicales
- Aux associations de parents

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Madame Lise-Anne HANSE, Directrice générale		DGEO
<u>Destinataire</u>	Primaire spécialisé		
<u>Contacts</u>	Monsieur Kevin URGANCI (kevin.urganci@cfwb.be)		02/690.86.67
	Madame Anna KUBLIK (anna.kublik@cfwb.be)		02/690.88.28
	Monsieur Thibault TOURNAY (thibault.tournay@cfwb.be)		02/690.83.31
	Madame Coraline EFFINIER (coraline.effinier@cfwb.be)		02/690.86.78
<u>Document à renvoyer</u>	Oui (fichier Excel)		
Nombre de pages : 2 annexe : 1 (fichier à renvoyer) Mots clés : inscription			

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, l'inscription en première année commune de l'enseignement secondaire ordinaire s'effectue, depuis trois ans déjà, au moyen d'un formulaire unique d'inscription (FUI) remis aux parents ou personnes légalement responsables par l'école primaire d'origine de l'élève.

Pour l'enseignement primaire spécialisé, l'article 79/7, §2, alinéa 1^{er} du décret « Missions », tel que modifié par le décret du 20 décembre 2011 par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, impose qu'**une liste des élèves susceptibles d'introduire une demande d'inscription en 1^{ère} année commune de l'enseignement secondaire ordinaire, établie sur proposition du Conseil de classe, doit être communiquée à l'Administration pour le 1^{er} décembre 2012 au plus tard.**

Je vous invite donc à communiquer à l'Administration, après avoir pris l'avis du Conseil de classe, une liste des élèves **susceptibles** de s'inscrire en 1^{ère} année commune de l'enseignement secondaire pour l'année scolaire 2012-2013.

Remarques importantes :

- la liste qui sera établie pour la délivrance des formulaires uniques d'inscription ne préjuge en rien des élèves qui seront présentés effectivement au CEB, il est donc préférable d'y indiquer **tous les élèves qui pourraient être concernés de manière à limiter les demandes individuelles ultérieures**¹ ;
- la délivrance d'un formulaire unique n'implique aucune obligation pour l'élève de présenter l'épreuve de CEB ou de demander une inscription en 1^{ère} année commune de l'enseignement ordinaire. Par contre, elle lui permettra, le cas échéant, de participer au processus d'inscription. De son côté, l'école primaire devra remettre le formulaire, dans les formes, aux personnes responsables.

Cette liste, au format du fichier joint en annexe, doit être adressée à l'adresse e-mail suivante :

ciri@cfwb.be

Veillez en outre mentionner sous objet : liste élèves « spécialisé » – n° FASE : /.... (école/implantation) et nommer de la même manière le fichier Excel à renvoyer.

Afin de vous faciliter la tâche, nous avons adopté, autant que possible, le même modèle de fichier que pour l'inscription au CEB (cf. annexe).

¹ Rien n'empêchera en effet les personnes responsables de s'adresser à l'Administration ou à l'établissement secondaire dans lequel ils souhaiteraient inscrire l'enfant pour obtenir un formulaire unique d'inscription.

Le fichier Excel comporte 2 onglets :

- l'un qui vous fournit un exemple
- l'autre à compléter par vos soins.

Les zones rouges dans le coin supérieur droit de certaines rubriques indiquent la présence d'un commentaire.

Les formulaires uniques d'inscription des élèves que vous aurez renseignés à l'Administration vous seront transmis par courrier dans le courant du mois de janvier 2013.

La circulaire qui reprend les modalités d'inscription en 1^{ère} année commune de l'enseignement secondaire de manière détaillée vous parviendra ultérieurement et vous permettra de renseigner utilement les parents ou personnes responsables de vos élèves.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question relative à la présente circulaire (cf. contacts).

Je vous remercie de votre collaboration.

La Directrice générale,

Lise-Anne Hanse

